

Section 35 (INSHS)

Compte rendu de la réunion du 28.09.2012

En bleu, nos commentaires

Matinée : accueil de toutes les sections de l'INSHS (de 32 à 40). Interventions du Président Fuchs, du directeur de l'INSHS Patrice Bourdelais, de la présidente du CSI Sophie Duschesne, de la SGCN Michèle Saumon et de Christophe Coudroy pour la DRH.

L'intervention du Président Fuchs a souligné le fait que le CoNRS reviendrait sous peu à ses prérogatives essentielles qui étaient en partie récupérées par l'AERES : l'évaluation des unités. Il demande que les sections aient une présence suffisante dans cette évaluation et aussi la présence des élus C dans l'AERES. Sans prendre position pour ou contre la suppression de l'AERES, il insiste sur le fait que l'évaluation par les pairs n'est pas « consanguine » selon le reproche convenu, et qu'il ne s'agit pas aujourd'hui pour le CoNRS de « régler ses comptes » avec l'AERES. Le passage de l'évaluation quadriennale au quinquennal est considéré comme « bureaucratique » et dû uniquement à l'AERES, tandis qu'il n'y avait pas de raison de changer. L'évaluation par les pairs a toujours été une valeur fondamentale du CNRS, c'est donc tout naturellement qu'elle reviendra au CoNRS qui ne sera pas seulement un comité de recrutement et pourra exercer pleinement ses fonctions, y compris de prospective. Il mentionne aussi l'évaluation des EA par le CoNRS, en posant la question de ce qui distingue, aujourd'hui, les EA des UMR : ce n'est sûrement pas leur qualité, comme par le passé. Par contre, selon lui, on doit se demander quelle serait l'utilité du maintien de la recherche là où il y a une importante concentration d'étudiants. **Ce qui fait penser qu'on n'est pas complètement éloigné de la conception d'un CNRS pourvoyeur de moyens pour les universités, ou d'une vision utilitariste de la recherche, fournissant de la nouveauté pour les programmes d'enseignement. Par contre, son discours sur l'évaluation a assez agacé P. Bourdelais (dont l'entourage est très favorable à l'AERES), qui n'a pas osé le contredire, mais dont on a remarqué l'énervement. Il s'est rattrapé lors de son intervention en plénière le matin et en section l'après-midi.**

Concernant le personnel : il y aura une campagne d'emploi avec une hausse de 2,5 % d'effectif qui sera confirmé après le discours de la Ministre. Le Président a longuement parlé des accueils en délégation des collègues universitaires, en insistant sur le fait qu'il ne faut pas que « les universités perdent » et que leurs enseignants « se perdent dans le CNRS et qu'on ne puisse pas savoir où ils sont et ce qu'ils font », surtout aujourd'hui où les universités de la loi LRU gèrent elles-mêmes leur personnel (et les salaires). Interrogé sur les détachements des collègues du secondaire qui se faisaient par le passé avec de bons résultats, il a répondu qu'il n'existe plus de moyens pour cela. **Une curieuse façon de concevoir l'ouverture du CNRS et d'encourager de nouvelles vocations : s'ils veulent faire ou finir leur thèse, ils n'ont qu'à utiliser pour cela leur temps libre...** Il a soutenu que les recrutements en « coloriage » seront maintenus pour plusieurs années. Les postes en « coloriage » non pourvus seront maintenus pour les prochaines années. Par contre les postes en « fléchage » non pourvus ne le seront pas.

Interrogé sur les IDEX, il a été conforme à la ligne ministérielle : on ne peut pas accepter que l'argent soit donné à quelques rares « grands » seulement, mais la logique restera la même, avec des conventions de sites afin de créer des « pôles des grandes métropoles » qui chapeauteront un grand nombre d'établissements ou d'universités.

Patrice Bourdelais a rappelé la parallèle entre l'INSHS et l'INSB (9 sections chacun), mais ce n'était pas clair s'il voulait ainsi ranimer la contestation qui avait fait jour au moment des découpages et re-périmétrages sous les auspices de la SNRI. Il a longuement rappelé les « thématiques prioritaires » de l'institut, où l'on trouve le « vieillissement de la population », les « aires culturelles » (preuves, selon lui, d'interdisciplinarité), « genre et travail » (thème commenté négativement à la réunion de la 35 comme comportant des risques de manipulations de la science ; mais nous savons bien que ces thèmes découlent aussi de la SNRI, donc sont un pilotage politique de la recherche), quantification et modélisation (insistance sur « l'école française d'économie » dont on connaît les orientations, cf. Toulouse School of Economics, École d'économie de Paris), et, pour couronner le tout et rendre hommage au « cœur des humanités », la numérisation, les *digital humanities*. C'est là où il a vanté les mérites du TGE Adonis, de la bibliothèque numérique ISIDORE, et qu'il a insisté sur les efforts à faire pour encourager le numérique. Interrogé justement sur ce qu'offre Adonis et sur la capacité de ce TGE à fédérer les différentes bases de données de nos labos, il a tout d'abord expliqué que ce n'est pas Adonis qui nous offrirait des postes de personnels techniques susceptibles d'aider à la numérisation (la question ne portait pas sur les postes, donc cette partie de la réponse était hors sujet), mais qu'il pourrait par contre nous offrir des possibilités d'archivage « qu'on ne dit plus pérenne, mais de longue durée » (?).

Un thème important pour P. Bourdelais a été le rapport entre les SHS au CNRS et à l'université. Selon lui, le CNRS n'a pas à traiter les domaines que les universités traitent très bien, ni à refaire les études sur des sujets convenus (l'exemple-type pour lui est le Moyen-Âge dans le Haut-Poitou, caricatural pour insister sur l'exclusion d'une partie des SHS du CNRS). Autant on est d'accord sur le fait que le CNRS doit trouver sa « plus-value » en SHS, comme il l'a dit, autant on n'oublie pas les velléités d'exclure l'ensemble des SHS du CNRS et de les reverser aux universités, trop contentes de récupérer les moyens humains et financiers. Interrogé sur ce risque, il a prétendu qu'il est inexistant « aujourd'hui », puisque les universités ne remplissent pas les conditions. La question du cantonnement des SHS CNRS sur un « marché de niches » qui lui a été posée n'a pas trouvé de réponse autre que la caricature ci-dessus, répétée ironiquement. Mais, en dehors de ses thèmes « prioritaires » dont une partie des SHS, notamment la section 35, se sent exclue, il n'a pas clarifié la question si, selon lui, il doit exister une recherche autonome en SHS au CNRS en dehors de l'élitisme des niches. Pour éviter le conformisme académique et les sujets rebattus, on tombe dans l'excès inverse. Pour les postes « colorés », il demande aux membres des sections de lui faire des retours jusqu'au 12 octobre.

Intervention de la DRH : comme dans d'autres sections, la DRH « ne fait pas de politique », elle « gère ». Mais, quand Chr. Coudroy aborde la question de la CDIisation (dans les mêmes termes que pendant les réunions des autres instituts), il présente les CDI comme étant concurrents de l'ouverture de postes externes, et nous met en quelque sorte le marché en mains, puisque, selon lui, il faut choisir. Nous avons trouvé que c'était à la limite de la provocation devant une assemblée qu'il savait constituée majoritairement d'élus du personnel : il attendait qu'on entérine la mise en concurrence des collègues déjà en place et ceux à venir, et qu'on soit responsable de la pénurie des postes et du manque de volonté de CDIser ? Si ce discours n'est pas « politique », on se demande ce qu'il est.

Après-midi, élection du bureau de la section 35

Seul candidat pour la présidence : Philippe Büttgen (philosophie des religions, Paris 1 ; Snesup, ex-SNCS quand il était au CNRS). Il avait pris contact avec nous l'avant-veille pour un accord intersyndical. Il a été proposé par Marwan Rashed (membre nommé), qui a rappelé sa participation au mouvement de 2009 et plus récemment à la protestation contre la bibliométrie qui est une aberration pour notre section (philosophie, philologie, histoire des idées, arts).

Dans son discours de candidature, Philippe a insisté sur la diversité de notre section qui ne se résume pas à une querelle de différentes « écoles » philologiques ou philosophiques. Ces débats existent dans le monde scientifique hors section, ils doivent donc être placés dans un cadre général SHS. La diversité de la 35 suggère un besoin de créer de nouvelles unités, puisque les existantes ne suffisent pas pour couvrir le spectre. Récupérer l'évaluation de l'AERES est une très bonne chose : évaluer les collègues *et* les équipes est la seule façon d'être utiles à la communauté. Le Président doit être objectif et veiller à l'égalité de tous les membres de la section. Il est favorable à la participation d'un invité C au bureau, et il nommera un élu C systématiquement dans les comités de visite AERES comme expert. Interrogé sur sa conception du rôle des élus C, il a conforté notre idée qu'ils sont des acteurs de la recherche à part entière, c'est pourquoi il compte beaucoup sur eux. Il se dit aussi favorable à la participation des élus C au bureau des concours, mais l'assistante Michèle Desumeur nous fait signifier que, si on y va, on s'engage à suivre le concours du début à la fin (et qu'on est souvent pris par les jurys ITA). Quant au coloriage des presque 50% de postes, ce n'est pas une bonne mesure car cela préjuge les directions que prendra la science, exclut ceux qui ne correspondent pas au coloriage (qui pourraient être nombreux et bons) et n'obéit pas forcément à une logique scientifique. Dans la discussion, nous sommes tous d'accord sur ce point.

Le président est élu avec 19 voix (unanimité des présents).

Secrétaire scientifique proposé : Jean-Pierre Schandeler (philologue, mais il se présente davantage comme « historien des idées », spécialiste de Condorcet et de D'Alembert, participe à l'édition des œuvres complètes de ce dernier ; université Montpellier 3, UMR 5186 ; élu SNCS). C'est un ancien membre de la section => mieux pour la transmission de la mémoire et de l'expérience.

Le secrétaire scientifique est élu avec 19 voix (unanimité des présents).

Proposition pour un membre du bureau : Pierre-François Moreau, professeur à l'ENS de Lyon (UMR 5037, Institut de l'histoire de la pensée classique ; élu Snesup).

Le membre du bureau est élu avec 17 pour, 2 abstentions.

Membres du bureau nommés par la direction : Marwan Rashed (philosophe ; UMR 8061 Centre Léon Robin, ENS Ulm) et Stéphanie Ruphy, (philosophie des sciences ; professeur à l'université Pierre-Mendès-France, EA 3699).

Patrice Bourdelais est passé l'après-midi nous répéter de façon plus détaillée ce qu'il avait dit le matin. Il a prétendu pouvoir affirmer que les départs à la retraite seront tous remplacés cette année (il pense ne pas être démenti par la Ministre), donc 6 postes pour la 35 : 4 CR2 et 2CR1. L'Institut n'engage aucun fléchage, mais colorie la moitié des postes. Que les ITA sont plus demandés que les chercheurs ([il n'a donc qu'à ouvrir plus](#)

de postes aux concours, y compris internes) et a pointé le « mauvais exemple » des universités qui, devenues « autonomes » grâce à la loi LRU, n'ont pas bien géré leur masse salariale, ont trop recruté (sic) et se sont retrouvées en difficulté.

Mais il n'a pas cédé pas sur le coloriage, toujours en exagérant exprès : pourquoi prétendrait-on qu'il ne faut pas de coloriage du tout (personne n'a dit ça), et pourquoi n'accepte-t-on pas ses coloriages. Au cas où on ne se conformerait pas au principe du coloriage de la moitié (les collègues plus expérimentés ont calculé qu'il ne resterait pas 3, mais seulement 2 postes non coloriés), il prendrait lui-même les décisions et passerait outre celles de la section. Le président lui a répondu que nous avons entendu la menace (mais P. Bourdelais ne considère pas ça comme une menace...). À la question, suite à la discussion du matin, qui serait le plus à même pour définir les « niches d'excellence » où le CNRS devrait se replier pour faire valoir sa plus-value en laissant aux universités la trivialité, P. Bourdelais n'a pas clairement répondu que c'était le travail des sections. Il sait bien qu'une telle réponse va à l'encontre des coloriages selon ses fameux « thèmes prioritaires » où la 35 et d'autres sections SHS ne se retrouvent pas, et qu'elle n'est pas compatible avec les décisions autoritaires qu'il s'appête à prendre à notre place.

Une fois parti, on s'est demandé à quoi on servait, on a évoqué l'étrécissement des « thèmes prioritaires » et leur définition d'en haut (SNRI = pilotage politique), et on s'est demandé aussi à quoi sert le rapport de prospective, si le directeur de l'Institut lui-même n'en fait aucun cas. Un collègue a proposé qu'on rédige une motion de protestation, mais le président a demandé d'attendre pour voir si c'est spécifique à l'INSHS ou si c'est une dérive générale, auquel cas on pourrait faire une motion générale et la proposer partout la prochaine fois.

Nous avons proposé notre motion sur les élus C avant la fin de la séance, en argumentant qu'elle renforcerait ce sur quoi nous étions tous d'accord (oralement), et qu'elle devrait figurer dans le CR officiel. Elle sera adressée à Joël Bertrand, directeur délégué à la science.

La motion est approuvée à l'unanimité des présents (19 voix). Elle a été envoyée à l'assistante et au secrétaire scientifique.

Le président souligne le point sur le comité de visite. Cet automne, 18 laboratoires devront être visités (situés en Île-de-France, correspondant à ses 3 académies, Paris, Versailles, Créteil).

La séance est levée à 16h45. À la réunion du bureau juste après, nous avons laissé Anand Pakiam, l'élu SGEN (qui vient de Pondichéry). Nous irons tous les 3 à tour de rôle, ce qui favorise le SNTRS, comme nous sommes majoritaires (2 sur 3).

Conclusion : bonne ambiance d'entente, parole libre, fonctionnement démocratique. Nous avons décidé de réfléchir la prochaine fois sur les critères des recrutements/promotions (les anciens sont toujours en vigueur). Pas vraiment de différence entre les élus syndiqués et le seul élu non syndiqué. Les nommés n'ont pas cherché à faire valoir une quelconque supériorité. Les élus C sont pleinement intégrés. Nous espérons continuer ainsi.